

## 2.2.2 Décompte d'investissement assainissement et aménagement du cimetière, Ependes

Pour rappel du contexte, en 2019, le columbarium du cimetière d'Ependes était sur le point d'atteindre sa capacité maximale. Le Conseil communal d'Ependes avait donc proposé à l'assemblée de novembre 2019 un investissement pour aménager la partie Ouest du cimetière avec un nouveau columbarium et un jardin du souvenir, cela aussi dans le but de s'adapter aux nouvelles mœurs.

L'investissement total s'élevait à CHF 50'000.-, dont 71% à la charge de l'ancienne commune d'Ependes (CHF 35'800.-) et le solde pour la commune de Ferpicloz et l'ancienne commune de Senèdes.

Le Conseil communal avait demandé deux projets à des paysagistes de la région. C'est finalement celui de Danny Paysage à Marly qui avait été retenu.

Lors de la transmission du dossier à la nouvelle commune de Bois-d'Amont, il s'est avéré que certains éléments du projet n'avaient pas été pris en compte dans le budget ou prévus pour une réalisation ultérieure. C'est pourquoi, le dépassement budgétaire fera l'objet d'une explication détaillée lors de l'assemblée communale.

|   | <b>Budget</b>        | <b>Compte</b>        | <b>Diff</b>      |
|---|----------------------|----------------------|------------------|
| <b>Réalisation du projet par Danny Paysage (y c. socles et alcôves en béton)</b>  | <b>40'000.00 CHF</b> | <b>47'799.00 CHF</b> | <b>+19%</b>      |
| <b>Mise en place éclairage LED au sol, modification tableau électrique église</b> | <b>2'000.00 CHF</b>  | <b>10'000.00 CHF</b> | <b>+400%</b>     |
| <b>Réalisation de 2 sculptures</b>  | <b>8'000.00 CHF</b>  | <b>11'151.35 CHF</b> | <b>+39%</b>      |
| <b>Fabrication, sablage et pose de 48 portes pour le columbarium</b>              | <b>0.00 CHF</b>      | <b>29'553.42 CHF</b> | <i>pas prévu</i> |
| <b>Total</b>  | <b>50'000.00 CHF</b> | <b>98'503.77 CHF</b> | <b>+97%</b>      |

À la suite de la fusion des communes, la nouvelle répartition des coûts est la suivante :

- 80% pour la commune de Bois-d'Amont, soit CHF 78'803.02
- 20% pour la commune de Ferpicloz, soit CHF 19'700.75